



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Siège social : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER
SIRET : 447 718 677 000 43 – **APE :** 9312Z

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE **DIRECTEUR DU COMITE DU FINISTERE DE JUDO** **ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

Date et lieu :

Par Visio conférence TEAMS, le 2 février 2021.

Comité Directeur :

Membres présents : Maël ALLEE, Magalie ROCUET, Marc JAIN, Béatrice RUBEAUX-GRANDIN, Axelle COLLIU, Nathalie DEROUT, David BIZOUARN.

Membres absents :

Stéphane MAUGER, Morgane DOURMAP.

Représentants des commissions :

Membres présents :

Yanis ADAM.

Membres absent excusé :

David DEROUT, Miwako LE BIHAN, Laurent CARADEC.

Représentant des clubs :

Membres présents :

Myriam DEVAUX, Joël BOUCHER.

Représentant ligue :

Membre présent :

Killian COLLET, cadre technique fédéral.

Jérôme LIOT, président de la Ligue de Bretagne de judo ;

Laurent COMMANAY, responsable de l'équipe technique régionale ;

Membre absent excusé :

Benjamin ASSIE.

ORDRE DU JOUR

- 1) Actualités : situation sanitaire et adaptation dans les clubs ;
- 2) Bilan financier 2020 et budget prévisionnel 2021 ;
- 3) Plan de relance ;
- 4) Projet CLE 29 judo et jujitsu ;
- 5) Communication : site web ;
- 6) Lutttes contre les violences ;
- 7) Point partenariats ;
- 8) Divers.

Le Président, **Maël ALLEE**, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les membres pour leur présence.

1) Actualités : situation sanitaire et adaptation dans les clubs

Peu d'informations du gouvernement concernant les perspectives d'amélioration des conditions de pratique. Maël ALLEE propose un tour de table, la parole est prise part :

- **Kilian COLLET** : plusieurs stages régionaux ont été effectués, sur le Finistère l'ambiance est plutôt positive, les enseignants sont très satisfaits des démonstrations « sans contact ». L'idée de développer le taïso dans les clubs se démocratise. Globalement les enseignants ne sont pas isolés, ils sont par contre résignés sur la situation sanitaire et prépare une rentrée qui pour l'ensemble se ferait plutôt en septembre 2021. Des questionnements sur un changement professionnel est envisagé pour certains d'entre eux.
- **David BIZOUARN** : les formations sont une très bonne chose, elles permettent d'échanger au niveau pédagogique et au-delà du problème sanitaire.
- **Myriam DEVAUX** : les enseignants ont des difficultés à vouloir faire autre chose que du judo ainsi que de l'animation avec distanciation. Pour certains, ils ne sont pas disponibles en journée pour ses stages pour cause d'activité professionnelle en dehors du judo.

2) Bilan financier 2020 et budget prévisionnel 2021

La parole est donnée à Marc JAIN, trésorier :

- Il reste des éléments de produit 2020 à recevoir, mais nous devrions avoir un solde positif en 2020 à plus de 25 000 €. Cela s'explique par la faible activité sportive en 2020 et la poursuite des économies des charges de fonctionnement du comité. Nous venons de recevoir une subvention inédite du FONJEP en guise de dédommagement de l'impossibilité de réaliser des stages sportifs départementaux.
- Pour le budget prévisionnel 2021 il faudra tenir compte de la probable perte de licence qui engendrera une ristourne fédérale moins importante.
- Fermeture du compte LCL pour centraliser l'ensemble des comptes au CMB Quimper (réduction des frais bancaires de 67,5€ par an et simplification de gestion).

3) Plan de relance

- **Maël ALLEE** explique que ce plan de relance solidaire national a pour ambition de venir combler la perte de 170000 licenciés sur le territoire Français (-30% de licences dans nos clubs en Finistère à ce jour) avant la fin de la saison 2020-2021.
- **Jérôme LIOT** nous explique que l'idée est de réaliser un choc d'attractivité, la ligue pense verser entre 40 000€ et 60 000€ d'aide environ. Il souhaite qu'il y ait un socle commun entre les 5 OTD et ensuite chaque comité viendrait y rajouter sa touche personnelle.
- **Beatrice RUBEAUX GRANDIN** émet des doutes sur une reprise totale avant septembre et se questionne sur les aides proposées. Les clubs ne jouant pas le

jeu des licences vont-ils pouvoir y prétendre ? Le plan de relance est une bonne chose mais pour elle le plan de relance est à faire en septembre.

- Maël ALLEE précise que les clubs qui pourront prétendre au plan seront ceux qui respectent le règlement fédéral. Sur ce point le Comité et la Ligue auront leur droit de veto, une commission sera créée pour arbitrer les demandes. La fédération souhaite profiter de ce plan pour rouvrir la discussion avec les clubs non vertueux et leur proposer de revenir dans la règle fédérale.
- Myriam DEVAUX : il y a une baisse d'année en année parce qu'il manque de la communication au niveau fédérale, il faudrait une grande campagne de communication. Elle indique que ce n'est pas le prix de la cotisation qui est un problème pour la prise de licence. Il faut de la notoriété.
- Joel BOUCHER : des clubs se moquent de nous depuis des années, les clubs qui jouent le jeu méritent plus que d'autres, c'est en faisant des systèmes comme ça que l'on pousse les clubs honnêtes à sortir des règles.
- Axel COLLIOU approuve le fait que les clubs qui ne licencient pas totalement ne peuvent pas bénéficier des mêmes aides.
- David BIZOUARN pense que la rédemption de certains clubs est une utopie et que ce dispositif est enfin un levier pour récompenser les clubs respectueux. Si un club a des problèmes financiers il peut utiliser des solutions internes comme l'organisation d'animations lucratives (Loto, etc.).
- Kilian COLLET est convaincu que ce plan va pouvoir être déclenché avant l'été, si on ouvre en mai les parents vont inscrire leurs enfants car ils ont un réel besoin de bouger et de faire du sport. Enfin il faudra préciser aux clubs que cette ristourne pourra être utilisée par les clubs à la fois pour baisser l'adhésion et à la fois pour rembourser les adhérents déjà présents.
- Maël ALLEE constate que plusieurs clubs habituellement respectueux des règles ont cette saison été « prudents », en gardant des licences en réserve par peur d'un avenir financier incertain. Certains n'ont également pas pu finaliser les dossiers d'adhésions donc n'ont pas pu licencier. Maël ALLEE précise que dans le cadre du contrat du plan de relance, il sera impératif pour ces clubs de prendre ces licences avant la signature du contrat car ces licences ne seront pas éligibles à l'aide accordée aux nouvelles licences. Maël ALLEE indique que plusieurs comités en France ont fait le choix d'accorder l'aide du plan de relance seulement aux clubs ayant atteint 60 ou 70 % de leur nombre de licence par rapport à N-1. Maël ALLEE se positionne contre cette méthode car il préfère considérer la situation de chaque club individuellement en fonction de ses particularités qui peuvent être géographique ou conjoncturelle.
- David BIZOUARN indique qu'il est également contre ce pourcentage car il a le contre-exemple type parmi ses clubs : proche géographiquement et avec la même gestion, mais un gros écart de renouvellement de licence dont un à 50% seulement.
- Maël ALLEE conclut en soumettant au vote la contribution du CD29 à ce plan de relance : 22500 euros, soit 15 euros / licence pour 1500 licences.

Vote : La proposition est approuvée à la majorité avec 7 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

- Maël ALLEE propose également d'apporter une réduction de 50% à la part Comité de la cotisation annuelle des clubs pour 2021.
- Magalie SUEUR : la réduction de la cotisation club est effectivement indispensable, peut être même qu'une baisse plus importante est souhaitable.
- Joël BOUCHER est du même avis sachant qu'il n'y a pas eu d'activité en 2020.
- Maël ALLEE soumet au vote une réduction de 75% de la part Comité de la cotisation annuelle des clubs pour 2021.

Vote : La proposition est approuvée à la majorité avec 7 voix pour, 0 contre et 2 abstentions pour absence.

4) Projet CLE 29 judo et jujitsu

Maël ALLEE préfère reporter ce point à la réunion suivante par manque de temps. Il indique tout de même que ce projet est prévu pour la saison 2022-2023 et que des pistes sont en cours d'exploration pour deux CLE judo : Brest et Quimper.

5) Communication : site web fédéral

Maël ALLEE indique que la nouvelle équipe fédérale va souhaiter conserver la nouvelle plateforme de site web gratuit qui est proposée aux clubs et aux OTD. Axelle COLLIOU est référente sur le sujet, elle a pour mission de créer le site pour le CD29 et elle se propose de créer un document explicatif à l'issue pour aider les clubs dans cette transition de site web.

6) Lutttes contre les violences

Maël ALLEE félicite Myriam DEVAUX pour sa nomination dans la commission fédérale et lui laisse la parole pour expliquer les projets de cette commission.

Myriam DEVAUX indique que la fédération a signé une convention avec l'association « Les colosses aux pieds d'argiles », et bientôt avec l'association « Les papillons » dont le CD29 sera pilote pour le national car cette association est bien implantée en Finistère.

7) Point partenariats

Maël ALLEE et Marc JAIN informent le comité que deux partenaires ont renouvelé leur contrat. Les Transport Vincent LEON vont poursuivre le mécénat de prestation de service et Intersport a été choisi pour être l'équipementier du comité pour l'olympiade 2020-2024.

8) Divers

Maël ALLEE annonce qu'il est intervenu auprès du Judo Club de Plouvien. Il précise que le club ne respecte pas les règles fédérales depuis de nombreuses années et ne montre pas la volonté d'évoluer favorablement, un accord a donc été trouvé avec la municipalité pour que l'association n'ait plus accès au dojo municipal.

Maël ALLEE informe le comité directeur de son souhait de se porter candidat à l'élection du conseil d'administration du Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère pour l'olympiade 2021-2024. Il soumet sa candidature au vote du comité directeur :

Vote : La candidature est approuvée à la majorité avec 7 voix pour, 0 contre et 2 abstentions pour absence.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, Maël ALLEE remercie les membres et clôture la réunion à 22h16.

Maël ALLEE,
Président,



Magalie ROCUET,
Secrétaire Générale,

